



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

L'an deux mil vingt – six, le 20 avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 14 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Valérie CHALLON, Maire.

Présents : Valérie CHALLON, Renaud VAN DUIJN, Lucie BALMET, Michel MARTOIA, Elodie JODAR, Dominique PICAVEZ, Christophe MILLAN, Géraldine GROSSELLI, Bruno DE CRECY, Cécile ARNAUD, Michèle ROJAS, Sandrine BOSCARO, Patrick GUIGNIER, Frédéric MAUGIRON.

Absent : Stéphane TONIZZO.

Nombre de suffrages exprimés : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

**Délibération n° D\_01\_20042026**

## **Budget commune : Affectation des résultats 2025**

Après avoir examiné le compte financier unique 2025 de la commune, statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- Un excédent d'exploitation de fonctionnement	347 132.16 €
- Un déficit d'exploitation de fonctionnement	0.00 €
- Un excédent d'exploitation d'investissement	209 062.18 €
- Un déficit d'exploitation d'investissement	30 559.95 €
- Excédent de financement total	525 634.39 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,**

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Envoyé en préfecture le 23/04/2026

Reçu en préfecture le 23/04/2026

Publié le 23/04/2026

ID : 038-213804990-20260420-D\_01\_20042026-DE



AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<b>A Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	297 132.16 €
<b>B Résultats antérieurs reportés</b> ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	50 000.00 €
<b>C Résultat à affecter</b> = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	347 132.16 €
<b>D Solde d'exécution d'investissement</b>	178 502.23 €
<b>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</b>	-5 500.00 €
<b>Besoin de financement F</b>	=D+E 0.00 €
<b>AFFECTATION = C</b>	=G+H 347 132.16 €
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b> G = au minimum, couverture du besoin de financement F	200 000.00 €
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	147 132.16 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	0.00 €

Le Secrétaire de séance  
Elodie JODAR

Certifiée exécutoire compte tenu  
de la transmission à la Préfecture  
et de la publication sur le site internet  
de la commune [www.susville.fr](http://www.susville.fr)  
le avril 2026.  
Le Maire, Valérie CHALLON.



Le Maire  
Valérie CHALLON

